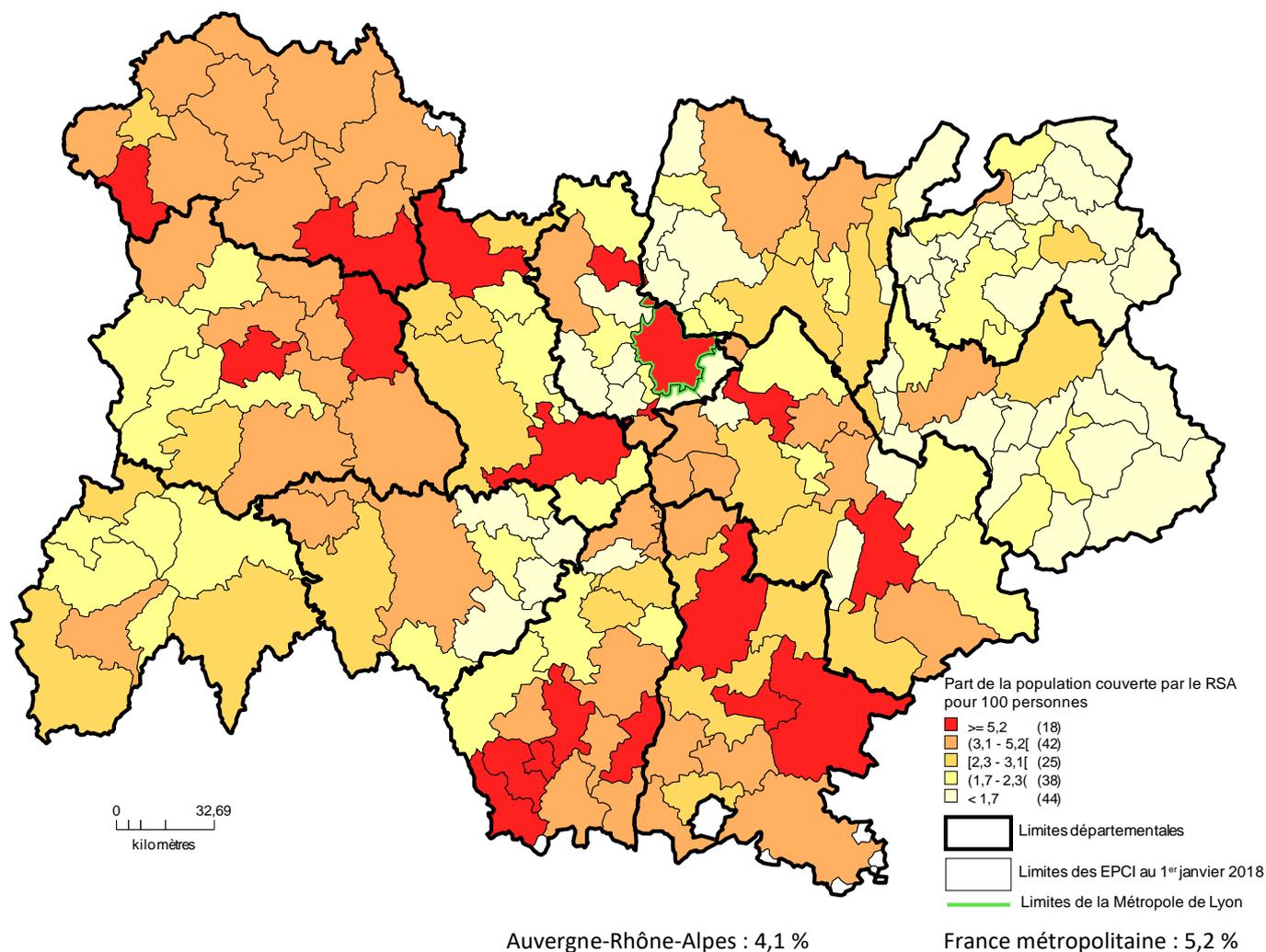


# Part de la population couverte par le RSA au 31 décembre 2016 pour 100 personnes EPCI\* - Auvergne-Rhône-Alpes



## Nombre de personnes couvertes par le RSA pour 100 personnes

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Métrop. Lyon	Nouveau Rhône
2,4	5,6	3,9	3,0	4,7	4,0	4,8	2,7	4,8	5,2	2,4	1,9	6,1	2,6

**Définition :** Nombre de personnes couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA) en % de la population totale. Les personnes couvertes sont les allocataires, leurs conjoints et les personnes à charge des allocataires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le RSA se restreint au RSA socle, la prime d'activité ayant remplacé le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE). Le RSA socle est un minimum social.

\* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



[Pour en savoir plus sur les définitions.](#)